

HONORAIRES DE TRANSACTION

VENTE APPARTEMENTS – MAISONS – DEMEURE

Honoraires minimums 5 000 € T.T.C.*-

Honoraires cumulables par tranches

Net vendeur	H.T. *	T.T.C. *
Forfait jusqu'à 50 000 €	4 166.67 €	5 000 €
De 50 001 € à 100 000 €	7,50 %	9,00 %
De 100 001 € à 150 000 €	6,67 %	8,00 %
De 150 001 € à 200 000 €	5,83 %	7,00 %
De 200 001 € à 250 000 €	5,00 %	6,00 %
Au-delà de 200 001 €	4,17 %	5,00 %

VENTE GARAGES ET PARKINGS

Honoraires minimums 3 000 € T.T.C.*

Net vendeur	H.T. *	T.T.C. *
Forfait jusqu'à 20 000 €	2 500 €	3 000 €
Forfait de 20 001 € à 50 000 €	4 166.67 €	5 000 €
Au-delà de 50 001 €	Application du barème vente « appartements – maisons- Demeures »	

VENTE TERRAINS

Honoraires minimums 5 000 € T.T.C.*

Net vendeur	H.T. *	T.T.C. *
Forfait jusqu'à 60 000 €	4 166,67 €	5 000 €
Au-delà de 60 001 €	7,00 %	8,40 %

AVIS DE VALEUR

Forfait : 250 € H.T.* soit 300 € T.T.C.*

REALISATION ERP par l'Agence

12,5 € HT * soit 15 € T.T.C.*

AUTRE :

Demande de modification ou changement de destination du bien

66,67 € H.T.* soit 80 € T.T.C.*

ERA CHAPELOT IMMOBILIER

6, place de la République - 36000 Châteauroux

chapelot@erafrance.com
Tél. : 02 18 47 51 18

Sarl au capital de 14 000 euros - RCS Châteauroux 821 737 913
Cartes professionnelles T et G : 36012016000011218 - Garantie PAR GALIAN
Numéro TVA : FR73821737913

HONORAIRES DE GERANCE

GESTION LOCAUX USAGE HABITATION PROFESSIONNEL OU MIXTE*

Gestion courante calculée sur les encaissements (sauf dépôt de garantie) pour 1 à 3 lots	6,50 % HT soit 7,80 % TTC
Gestion courante calculée sur les encaissements (sauf dépôt de garantie) pour 4 lots et plus	Etude sur demande
Garantie Loyers Impayés et détériorations et frais de contentieux (Insured Services : 2,18% + 0,82% frais de gestion)	2,5 % HT soit 3,0 % TTC

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES*

Renouvellement de bail commercial ou professionnel (à la charge du demandeur)	300€ TTC
Renouvellement de bail d'habitation et stationnement (à la charge de chacune des parties)	120€ TTC
Rédaction d'un avenant au bail, rédaction d'un acte de cautionnement, rédaction de documents ou justificatifs divers (à la charge du demandeur)	80 €
Préparation et envoi des documents pour aide à la déclaration des revenus fonciers	25€ TTC
Vacation horaire (gestion de sinistres, représentation expertises sinistres, gestion du personnel de l'immeuble, établissement des règlements de colocation immeuble monopropriété...) (à la charge du bailleur)	60€ TTC / H
Constitution dossier contentieux et recouvrement de créance pour huissier et suivi (à la charge du bailleur)	150€ TTC
Gestion technique et suivi de travaux (à la charge du bailleur)	5 % TTC montants factures travaux
Frais de clôture suite résiliation mandat de gérance (à la charge du bailleur)	120 € TTC
Modification, Prolongation ou annulation préavis de congé (à la charge du demandeur)	100 €TTC
Frais d'impayé bancaire (à la charge du locataire) **	20€ TTC
Frais de relance suite à un impayé bancaire (à la charge du locataire) **	15€ TTC
Commande des diagnostics immobiliers obligatoires (à la charge du bailleur)	15€ TTC
Réalisation d'un diagnostic état des risques et pollution (à la charge du bailleur)	15€ TTC
Demande et suivi du permis de louer (à la charge du bailleur)	25€ TTC

** hors baux d'habitation

*T.V.A. en vigueur à 20 %

Tarifs applicables à partir du 01/04/2025



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

HONORAIRES DE LOCATION

LOCATION HABITATION MEUBLEE, NON MEUBLEE OU MIXTE*

<p>LOCATAIRE Règlementation de la loi ALUR (décret 2014-890 du 1^{er}/08/2014) – zone non tendue</p> <p>Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail Réalisation de l'état des lieux d'entrée</p> <p><i>Le montant total TTC des honoraires est plafonné à un mois de loyer hors charges pour les surfaces supérieures à 60 m²</i></p>	8 € TTC par m ² 3 € TTC par m ²
<p>BAILLEUR Entremise en négociation</p> <p>Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail Réalisation de l'état des lieux d'entrée</p> <p><i>Le montant total TTC des honoraires est plafonné à un mois de loyer hors charges pour les surfaces supérieures à 60 m²</i></p>	40 € TTC 8 € TTC par m ² 3 € TTC par m ²

LOCATION EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT (PARKING, BOX OU GARAGE)*

<p>LOCATAIRE Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail Réalisation de l'état des lieux d'entrée</p>	Un mois de loyer TTC hors charges
<p>BAILLEUR Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail Réalisation de l'état des lieux d'entrée</p>	Un mois de loyer TTC hors charges

LOCATION COMMERCIALE OU PROFESSIONNELLE*

<p>LOCATAIRE Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail Réalisation de l'état des lieux d'entrée</p>	15 % HT du loyer annuel soit 18 % TTC
<p>BAILLEUR Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail Réalisation de l'état des lieux d'entrée</p>	Forfait 300 € TTC

PRESTATIONS LOCATION HORS GESTION*

Rédaction de bail habitation (à la charge de chacune des parties)	250 € TTC
Rédaction de bail commercial ou professionnel (à la charge de chacune des parties)	400 € TTC
Renouvellement de bail d'habitation ou stationnement (à la charge de chacune des parties)	200 € TTC
Renouvellement de bail commerciale ou professionnel (à la charge de chacune des parties)	400 € TTC
Rédaction d'un avenant au bail, rédaction d'un acte de cautionnement, rédaction de documents ou justificatifs divers (à la charge du demandeur)	80 € TTC
Demande et suivi du permis de louer (à la charge du bailleur)	40 € TTC
Commande des diagnostics immobiliers obligatoires (à la charge du bailleur)	25 € TTC
Réalisation d'un diagnostic état des risques et pollution (à la charge du bailleur)	25 € TTC